

Préparons la rentrée périscolaire 2023-2024

Chères familles,

Voici quelques informations à retenir pour bien préparer la rentrée périscolaire 2023-2024 de votre ou vos enfants.

Vous pouvez d'ores et déjà vous rendre sur votre compte citoyen :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieDeChallesLesEaux73190/accueil>

- Vérifier les informations dans « Espace famille → Dossier de famille ». Vous pouvez modifier des informations, le service périscolaire validera après vérification.
- Fournir par retour de mail **exclusivement votre attestation de quotient CAF**. Sans cela le tarif le plus élevé vous sera attribué sans modification possible à l'établissement de la facture.
- Prendre connaissance du règlement intérieur du service périscolaire et le valider « Espace famille → Planning des activités »
- Réserver les différents temps du service périscolaire pour l'année (**4 Septembre 2023 au 5 Juillet 2024**) :
 - Pause méridienne (11h45 à 13h35)
 - Garderie du matin (7h30 à 8h20)
 - Garderie du midi (11h45 à 12h30 ou 13h15)
 - Garderie du soir (16h30 à 18h30)
 - Étude surveillée (16h30 à 17h30 : Lundi et Jeudi CE1 à CM2)

Entre le 19 Juin et le 25 Août minuit dernier délai.

Vous devez aller sur le support vidéo pour vous aider à réaliser cette inscription périscolaire :

<https://www.youtube.com/watch?v=8-tjJutemUM>

Pour les familles qui le souhaitent, l'équipe de direction reste à disposition pour vous aider.

N'hésitez pas à prendre rdv au **04-79-33-81-17** ou periscolaire@challesleseaux.net.

Dernières informations :

- Si votre enfant utilise le service périscolaire occasionnellement, vous devez faire les réservations pour le temps pause méridienne (11h45 à 13h35) et les temps de garderie (matin, midi et soir) au plus tard le mercredi minuit pour la semaine suivante.
- Pour les familles qui n'ont pas encore connaissance de leur planning, vous avez jusqu'à fin Août pour vous inscrire.
- Si besoin, des modifications sur les réservations pourront être apportées courant septembre.